



## AUX COULEURS DU PRINTEMPS

SERVICE  
ENFANCE JEUNESSE



NETTOYAGE  
DE PRINTEMPS



AMAP  
MANGER BON & BIO





# Sommaire

## LA COMMUNE

Le mot du Maire.....	3
Commémoration du 8 mai.....	4
Erell, notre nouvelle comptable.....	4
La nuit est belle.....	5
Départ de Mathieu Chastel.....	5
Fête nationale, vos talents à l'honneur.....	5
Le service enfance - jeunesse : La Clairière.....	6 - 7
Budget primitif 2021.....	8 - 9
L'urbanisme.....	10 - 11
Nettoyage de printemps.....	12 - 13
Vie scolaire.....	13
Remaniement complet du service technique.....	14
Petits travaux.....	14
Et grands projets !.....	15
Retour sur un hiver solidaire.....	16

## ASSOCIATIONS

Le presbytère (GPM).....	17 - 19
La vie de la bibliothèque.....	20 - 21
Parle, je t'écoute.....	22
École de musique.....	22
Les bouchons 74.....	22
Manger bon, manger bio, manger local.....	23
Tirelire des écoles de Massongy.....	23

## SANTÉ & SOCIAL

CCAS.....	24 - 25
Réforme de la CAF sur les pensions alimentaires.....	25

## DIVERS

Versoo, le recyclage des masques à usage unique.....	26
Recensement jeune citoyen.....	26
Thonon Agglomération, à vos côtés au quotidien.....	27

Photos : Mairie - Associations / Illustrations : Freepik  
Tirage : 1 000 exemplaires  
Graphisme et impression :  
Repro Léman - 74200 Thonon-les-Bains - 04 50 71 91 59  
R-L.fr



# LE MOT DU MAIRE



Il y a un an, votre nouvelle équipe municipale arrivait en mairie.

Cette année écoulée nous a permis de découvrir la diversité du travail de l'élu local et de prendre connaissance des dossiers. Nous avons pu organiser les commissions en mairie, nous investir à Thonon-Agglomération et dans les différents syndicats.

Il était impératif de prendre ce temps-là, également, pour remettre à plat les services de la commune. Le « couple » élu / technicien doit fonctionner dans chaque domaine si l'on souhaite que les projets aillent au bout et avec des financements maîtrisés.

Restructuration réussie au service enfance-jeunesse, avec le recrutement de Kevin VIAIS comme coordinateur puis de Aude CHAIZE comme directrice du CLAE. Les agents du périscolaire ont désormais un binôme qui les soutient et qui les guide dans les projets à mener, tout en leur laissant le champ libre quand il s'agit d'être prospectif.

Idem aux services techniques, avec un renouvellement quasi complet du personnel, vous le verrez un peu plus loin dans ce bulletin. Remaniement aussi, au niveau des services administratifs, avec l'arrivée de Cécile DEPLAINE à l'urbanisme et de Erell BOTERF au service finances/marchés publics.

Les compétences étant là, il nous faut désormais poser le cadre de travail, pour que celui-ci soit efficace. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de démarrer cette deuxième année de mandat avec un séminaire « élus-agents », en partenariat avec un cabinet spécialisé en ressources humaines.

Les massongiens vont ainsi disposer d'un service public de qualité, d'autant plus lorsque nous aurons pu emménager dans la nouvelle mairie, où chacun aura un espace de travail dédié.

Je n'oublie pas les projets : les bâtiments et la voirie, entre autres, nous ont particulièrement occupés depuis le début de l'année, vous le constaterez au fil des pages.

Je veux redire, pour terminer, tout mon soutien à nos associations et à nos entreprises qui ont été fortement impactées par la crise sanitaire. J'espère que la venue de l'été sera l'occasion, pour elles comme pour nous, de retrouver une vie plus ordinaire, riches de relations sociales.

C'est sur cette note optimiste que je vous souhaite une très belle saison estivale ainsi qu'une très bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.

**Le Maire,  
Sandrine DETURCHE**

# LA COMMUNE



## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai, hommage a été rendu à ceux qui ont combattus pour nos libertés durant la deuxième guerre mondiale.

Après une première partie protocolaire, Madame Le Maire a apporté une note plus personnelle en faisant le lien entre les combats d'hier et ceux d'aujourd'hui.

*« En ces temps troublés de crise sanitaire, économique, sociale et écologique, l'exemple de ces soldats et de ces résistants qui nous ont permis de retrouver nos libertés fondamentales doit nous servir de modèle. »*

*Construire le monde de demain ne sera pas facile mais les défis qui attendent chacun d'entre nous permettront de construire un monde plus solidaire.*

*Ne nous défilons pas devant l'ampleur de la tâche, nos ancêtres comme nos enfants comptent sur nous ».*

Un hommage a également été rendu à M. Bernard ARTIQUE, porte-drapeau, qui nous a quitté il y a un mois, le jour de ses 81 ans.

Merci aux élus qui ont participé à cette cérémonie, ainsi qu'à M. Michel EVRARD, porte-drapeau.



## ERELL, NOTRE NOUVELLE COMPTABLE

Bienvenue à Erell BOTERF, notre nouvelle responsable du service Finances / Marchés Publics.

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juin, elle est forte de 10 ans d'expérience dans ce domaine au sein du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale, maintenant rattaché à Thonon-Agglomération), Mme Bortef a bénéficié d'une expérience sur Suisse durant ces 4 dernières années.

Ses missions sont variées, allant de la comptabilité au suivi de la trésorerie, en passant par la gestion des payes et le suivi des marchés publics.

Merci à elle d'avoir choisi notre petit village pour son retour professionnel en France !



la  
nuit  
est belle!

## LA NUIT EST BELLE

Le vendredi 21 mai 2021, la commune de Massongy a participé à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant partiellement son éclairage public pour une nuit.

Lors de cette action symbolique, la commune de Massongy s'est jointe à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand-Genève engagées dans la démarche.

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui a été mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard mais pour sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire.

Merci au club d'astronomie A3C de nous avoir proposer une initiation à l'observation des étoiles, on espère pouvoir concrétiser l'année prochaine, sans couvre-feu...



## DÉPART DE MATHIEU CHASTEL

Mathieu Chastel, conseiller municipal, nous a présenté sa démission lors du conseil municipal du 15 avril. Il quitte notre belle région du Chablais pour la Charente-Maritime, où une reconversion professionnelle l'attend.

Il est remplacé par Christelle Portier, que nous retrouvons avec plaisir et qui apportera un regard neuf sur les projets communaux.

Nous remercions Mathieu pour tout le travail de restructuration effectué au sein du CLAE depuis une année et lui souhaitons, ainsi qu'à toute sa famille, une très bonne installation près de la Rochelle.

## FÊTE NATIONALE : VOS TALENTS À L'HONNEUR

Cette année, nous avons bon espoir de pouvoir nous retrouver à l'occasion de la fête nationale. Dans ce but, nous sommes à la recherche de groupes, chanteurs, musiciens, qui souhaiteraient se produire sur scène le mardi 13 juillet.

**N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie ou à nous envoyer un courriel à : [mairie@massongy.fr](mailto:mairie@massongy.fr)**

# LE SERVICE ENFANCE - JEUNESSE



## L'ÉVOLUTION DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE DE LA COMMUNE SE POURSUIT !

La refonte du fonctionnement du service enfance-jeunesse continue.

Pour symboliser tous ces changements, nous changeons l'identité du secteur : fini le C.L.A.E., inscrivez maintenant vos enfants à « **La clairière** » !

Après une année de mise en place et de réflexion entre l'équipe pédagogique, les élus, les familles et les enfants, de nouveaux changements vont apparaître dès la rentrée 2021.

### CANTINE

Nous espérons un relâchement des contraintes sanitaires d'ici septembre, afin de pouvoir réintégrer nos locaux habituels (nous sommes actuellement dans la salle des fêtes).

Pour offrir le meilleur aux enfants inscrits à la cantine, les repas des élèves du CP au CM2 seront réparti en 2 services.

**2 espaces de repas et 7 espaces d'animation seront utilisés selon l'organisation suivante :**

- 11h45 à 12h30 : temps de repas pour les enfants de la petite section au CE1, en séparant les maternelles des élémentaires. Les CE2, CM1 et CM2 auront le choix pendant ce temps-là de pratiquer soit une activité sportive, soit une activité manuelle ou culturelle, soit de profiter d'un espace de jeux libres.
- 12h40 à 13h40 ; 10 minutes pour la transition puis inversion des rôles. Les maternelles pourront profiter d'un temps libre avant la sieste ou la reprise de l'école.

Les activités seront proposées par cycle (de vacances à vacances), afin de permettre aux enfants d'évoluer dans leur pratique, séance après séance.

Le programme des activités sera donné aux enfants la première semaine de chaque cycle (séance d'essai possible avant de choisir définitivement l'activité).

### PÉRISCOLAIRE

Ici aussi, le retour dans nos locaux sera l'occasion de repenser la répartition des espaces.

- Le dortoir a d'ores et déjà été installé dans la salle la plus éloignée de l'école, permettant plus de tranquillité pour le sommeil des petits.
- La salle attenante (ancienne cantine) sera en toute logique réservée aux enfants de maternelle, pour le repas comme pour les activités.
- Quand aux élémentaires, ils pourront profiter de la grande salle (anciennement utilisée comme dortoir).

**Cette nouvelle répartition entraîne un changement pour les parents : L'accueil des enfants se fera de nouveau par l'arrière du bâtiment, comme auparavant.**

### PÉRISCOLAIRE SOIR

Votre enfant est inscrit jusqu'à 17h30 : il profitera de la **Ludo'bulle** (espace de jeux libres : jeux de société, de construction, d'éveil, créatif. Et un espace cocooning : lecture, contes et imaginaire...)

Votre enfant est inscrit au moins jusqu'à 18h, il bénéficiera des activités éducatives de loisirs (ateliers d'environ 1h proposés par l'équipe d'animation). Vous serez informé avant les vacances du programme, pour le cycle suivant.

### MERCREDIS

Ce sont sans doute les mercredis qui connaîtront le plus de changements en début d'année prochaine. En plus de l'accueil de loisirs « classique », nous proposerons 3 nouveaux types d'activités : l'itinéraire sportif, l'itinéraire culture et loisirs, et le circuit sportif. Ces trois dispositifs auront pour objectifs :

- De développer l'offre d'activités de proximité.
- De permettre à l'enfant de découvrir tout au long de

l'année une multitude d'activités, sans pour autant devoir faire un choix arrêté pour un an.

- De permettre à chacun d'accéder aux activités extrascolaires.

### MERCREDIS MATIN

Itinéraire culture / loisirs et itinéraire sportif :

Ces activités seront adaptées à l'âge de votre enfant et fonctionneront sur une inscription à l'année. Cependant, les thématiques des ateliers changeront à chaque cycle.

S'il souhaite participer, votre enfant devra impérativement être inscrit au centre de loisirs, à minima sur le créneau 9h30 à 11h45.

**Vous pourrez choisir avec lui parmi 4 propositions :**

- 1) Itinéraire culture et loisirs : ateliers d'éveil des sens et d'apprentissage de techniques liés à l'activité (musique, nature, théâtre...).
- 2) Itinéraire sportif : découverte de différents sports collectifs.
- 3) Double itinéraire : possibilité de faire les deux itinéraires, soit deux activités d'une heure par matinée.
- 4) À la carte : à l'inscription, l'enfant choisi quelle activité il veut faire pour chaque cycle de l'année (itinéraire sportif ou itinéraire de loisirs).

### MERCREDIS APRÈS-MIDI CIRCUIT SPORTIF

Proposé aux enfants à partir de 6 ans, un circuit sportif pour une découverte de 3 activités : hockey, ski/snowboard et skateboard.

Les activités durent entre 1h30 et 2h. Comme pour les itinéraires, les inscriptions se font pour l'année et vos enfants doivent être inscrits au centre de 14h à 16h30. À noter que certaines activités entraîneront un surcote du tarif horaire.

### VACANCES

Cette année, pour chaque période de vacances, nous programmerons des activités pour 3 tranches d'âges (les petits, les moyens et les grands).

Tous les jeudis, seront organisés de grands jeux à la journée (en groupes mélangés) et les vendredis seront plutôt dédiés aux sorties.

### ACTIVITÉS FAMILLES

Tout au long de l'année, la commune vous proposera des activités à faire en famille : parents, grands-parents, frères, sœurs, voisins, et même animaux de compagnie, préparez-vous !

Sous forme d'évènement ponctuels ou de sortie de groupe... Nous n'en dirons pas plus pour le moment pour garder la surprise...

**Restez attentif à l'affichage  
et surveillez vos boîte mail !**



### BIENVENUE À NOTRE TOUTE NOUVELLE RESPONSABLE ENFANCE

Fort de son expérience en animation et en direction sur différents types d'accueil de loisirs, et titulaire du Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du Sport (BPJEPS), Aude CHAIZE nous a rejoint début février.

Ses compétences et sa motivation nous apporte un regard neuf sur le service !

Ses missions consistent principalement à gérer le fonctionnement et les activités du service enfance, mais aussi à manager l'équipe.

Kevin VIAIS, notre coordinateur, peut ainsi désormais se recentrer sur ses missions à savoir : projets de développement des autres secteurs (petite enfance/ados), recherche de financements, développement des partenariats associatifs et institutionnels.

### CHANGEMENT DE LOGICIEL ENFANCE/ JEUNESSE À PARTIR DU MOIS DE JUIN

Les nombreux changements d'organisation, l'augmentation des effectifs et la multiplication des activités entraînent la nécessité de changer de logiciel de gestion.

La nouvelle plateforme entrera en fonction début juin. Pas de panique ! Le transfert des dossiers et des inscriptions préexistantes seront effectués par nos services.

Un lien vers une vidéo de présentation ainsi que les modalités d'accès et de connexion vous seront transmis lors de la mise en service du logiciel.

**L'équipe municipale remercie l'ensemble des agents du groupe scolaire pour leur investissement au service des enfants de Massongy.**



# BUDGET PRIMITIF 2021

Lors de la séance du 18 mars 2021, le conseil municipal, a approuvé la proposition du budget 2021, 12 voix pour et 3 abstentions.

Le budget a été construit sur la base des principes suivants :

- Gestion et maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme.

- La stabilité des impôts directs.
- Le lancement d'un programme d'investissement visant à préserver le patrimoine bâti, et à établir un diagnostic pour la restructuration du cœur du village.
- La recherche de financements extérieurs pour optimiser les ressources de la commune.

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement des services. Pour maintenir un niveau d'épargne brute nécessaire à la capacité d'investissement, la commune doit poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en tenant compte des frais inhérents au développement des services et équipements.

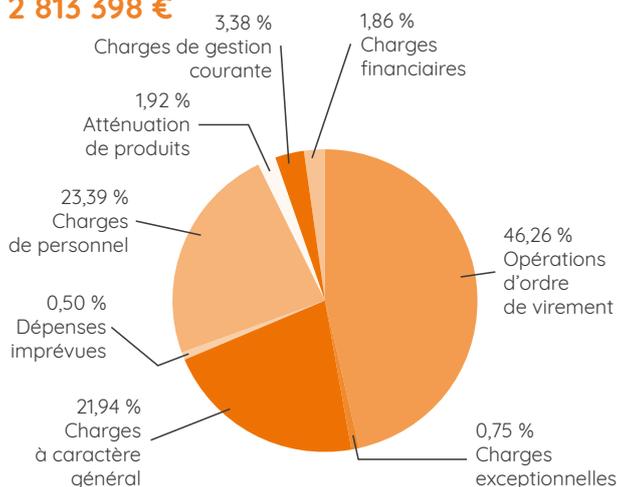
### LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de fournitures, prestations de service, entretien des bâtiments communaux et voiries, subventions versées aux associations, intérêts de la dette, rémunération du personnel et indemnités des élus.

Les charges de personnel représentent 23 % des dépenses de fonctionnement, cette prévision englobe les frais liés au statut, changement d'échelon, avancement de grade, la commune emploie 10 agents titulaires et 5 non titulaires.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 813 398 €



## LES RECETTES

Les recettes correspondent aux recettes d'exploitation-produits de services, les impôts et taxes, les dotations de l'État et la reprise du résultat de fonctionnement 2020.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation (TH), les contributions directes sont composées de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

À compter de 2021, les communes cessent de percevoir le produit de la THRP- taxe d'habitation sur les résidences principales-En conséquence de cette suppression, les communes se voient transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties- TFPB- perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de THRP.

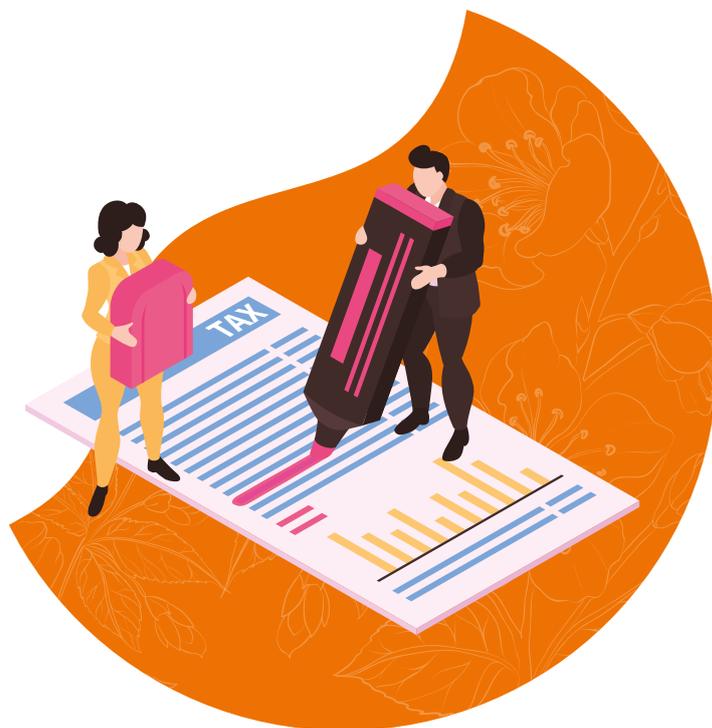
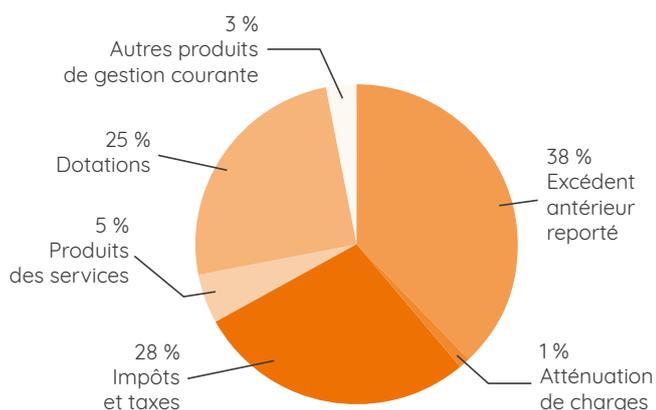
Le vote des taux a eu lieu en séance du 15/04/2021, les bases ayant été notifiées le 30/03/2021.

Les taux 2020 sont maintenus pour 2021.

	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe Foncière Propriétés Bâties Commune-TFPBC	13,59	25,62*
Taxe Foncière Propriétés Bâties Département-TFPBD	12,03	
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties Commune-TFPNBC	58,86	58,86

\*Taux TFPBC 2021= Taux TFPBC +Taux TFPBD

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 813 398 €



## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

### LES DÉPENSES

Les dépenses d'investissement comprennent les orientations et projets fixés par la collectivité : l'achèvement de la réhabilitation du presbytère pour le transfert des services de la mairie, la réfection des toitures de Quincy, l'aménagement et sécurisation de la RD 225 route de Ballaison, le projet de vidéoprotection, les études d'aménagement du cœur du village avec la réflexion du devenir du domaine de Quincy.

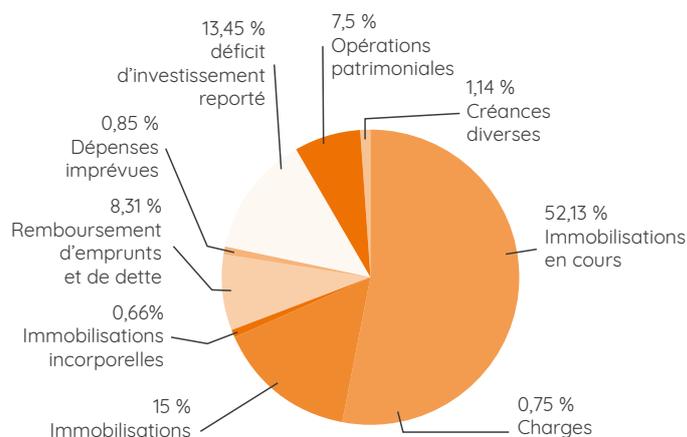
Ce sont aussi les dépenses nécessaires pour garantir le fonctionnement des équipements communaux : le gros entretien courant des bâtiments, rénovation thermique, les travaux de sécurisation et de mise en conformité, y compris en termes d'accessibilité, le renouvellement du parc informatique, l'achat de mobilier pour la nouvelle mairie, et l'achat de matériel pour le centre technique.

Le remboursement du capital de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 1 776 777 €, la capacité de désendettement est de 4,2.

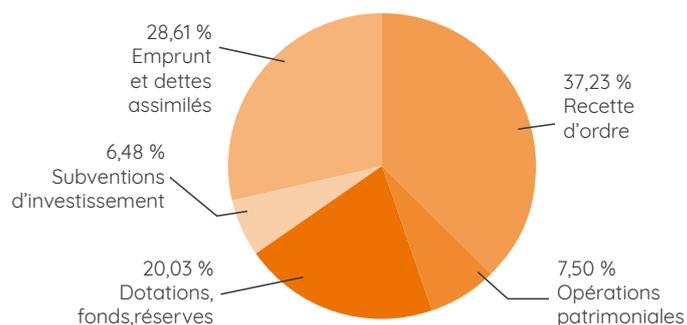
### LES RECETTES

Les recettes d'investissement proviennent des subventions accordées à ce jour à hauteur de 226 600 €, de la taxe d'aménagement perçue en lien avec les permis de construire, des dotations et du fonds de compensation de la TVA en hausse pour 2021, d'un emprunt inscrit à hauteur d'un million au taux de 0,56 % et du virement de la section de fonctionnement de 1 300 000 €.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 3 495 245 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT 3 495 245 €



# L'URBANISME

## ENTREPRENEURS, ARTISANS, ON VOUS INFORME

Les Zones d'Activité Économiques (anciennement zones industrielles et artisanales) sont de la compétence de Thonon-Agglomération depuis 2017 (auparavant, Communauté de Commune du Bas-Chablais).

Les ZAE sont inscrites au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), un document qui a été élaboré par les élus du SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) entre 2018 et 2020. Il indique les grandes orientations à suivre pour l'élaboration des PLU (Plan Locaux d'Urbanisme).

Notre PLU est intercommunal (PLUi) et a été élaboré par les élus de Thonon-Agglomération réunis en commission. Il est actuellement en cours de révision. Les ZAE de notre Agglomération sont au nombre de 16. Les plus proches de notre village sont « Les Niollets » et « Les Esserts » à Douvaine, « La Fattaz » à Excenevex, ou encore « Les Bracots » à Bons-en-Chablais. Massongy ne possède pas de ZAE.

Vous l'aurez compris, votre mairie **ne peut pas délivrer** d'autorisations d'urbanisme agréant la construction de bâtiments artisanaux, qui ont vocation à rejoindre les ZAE intercommunales.

Massongy garde ainsi son aspect rural, et ses habitants peuvent profiter de la tranquillité d'un petit village

dont ne bénéficie pas les bourgs à plus forte densité urbaine. N'oublions pas, non plus, que la circulation des véhicules lourds dans les ZAE entraînent des frais de voiries qui restent **à la charge des communes**.

### JE SOUHAITE ME LANCER, COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

L'idéal est de vous tourner vers « L'Agence Economique du Chablais » (anciennement Chablais Léman Développement).

Que vous souhaitiez reprendre ou créer votre entreprise, cette association saura vous conseiller et vous orienter sur la création/reprise, l'accompagnement au démarrage, le développement de votre activité.

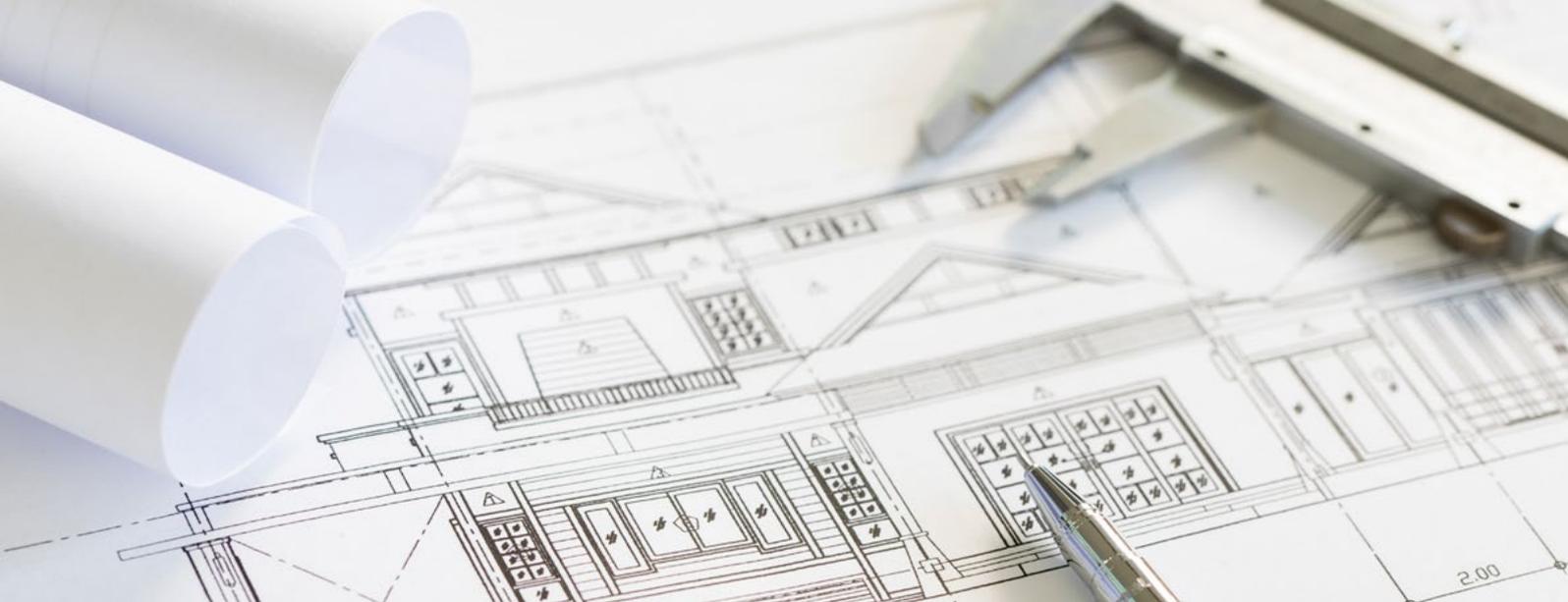
Pour toute question, rendez-vous  
sur [www.agenceecochablais.com](http://www.agenceecochablais.com)

-----  
AGENCE ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS  
89, chemin de la Ballastière  
Zone Industrielle de Vongy  
74200 Thonon-les-Bains  
Tél. : 04 50 70 83 40  
Fax : 04 50 71 61 36  
[info@agenceecochablais.com](mailto:info@agenceecochablais.com)

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS  
DU 15 NOVEMBRE 2020 AU 1<sup>ER</sup> MAI 2021

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
LACHENY	Construction villa individuelle	La pièce des Bels
LELIEVRE / GONZALES	Construction maison individuelle	Rue du Bourg, Lotissement le Coteau, Lieudit «les combes»
BENAKEZOUH	Garage + extension EST + extension OUEST	16 chemin de rosières Cidex 1032 Bis
MENTHON-FAVRE	Construction d'une villa neuve	Chemin de Thenières Les Vignes Rouges
RAMON-ALVAREZ DE TEMMERMAN	Construction d'une villa neuve	Chemin des Grandes Vignes Lotissement les Grandes Vignes Lot 1 - Lieudit «La pièce des Bels»
PASSIN / LE MERCIER	Construction maison individuelle	Chemin de Thenières
SCHMITZ / MILLIET	Extension + création garage	2, chemin de la Roche
EDF ENR pour M. MANTILLY	Installation d'un générateur photovoltaïque	9, route des Brolliets
BONNEAU	Construction Abri voitures «Carport»	2, route de Conches



## AUTORISATIONS D'URBANISME ACCORDÉES

AUTORISATIONS D'URBANISME  
DU 15 NOVEMBRE 2020 AU 1<sup>ER</sup> MAI 2021

Nom du demandeur	Nature des travaux	Adresse du terrain
AEBISCHER Christian	Panneaux photovoltaïques	8 chemin de rosières
COMMUNE de MASSONGY	Réfection des volets, remplacement menuiseries	49 route de conches
MASSA Cosimo	Clôture sur mur existant	18 E, route de Prailles Lieudit Les Clos
ALLARD Mathieu	Création chemin d'accès, modification façade, changement de menuiseries	2 chemin des grandes conches
SIMON Henri-Pierre	Abris de jardin	20, route de BROLLIET
PINTO Joël	Installation d'un mur anti-bruit	6 route de la Tour
BENAKEZOUH David	Pose de panneaux photovoltaïques	16 chemin de Rosières
GAEC ON SEME	Installation de deux tunnels de maraîchage	36-38-40 route de l'Église
CORIGLIANO Claudia	Installation d'une Pergola	2, route de Conches Lotissement les Framboisines
EDF ENR pour M. MANTILLY	Installation d'un générateur photovoltaïque	9, route des Brolliets
Mme BOJKAJ Shqipe	Changement tuiles + 2 velux	53, route de l'Église
Mme PFAIFER chez CARRIER Géometres Experts	Division en vue de construire	Route de Messery Lieudit Les Huttins
M. FREITAS François	Abri de jardin	1 chemin de la roche
Mme MUIR Marianne	Création d'une fenêtre / ouverture	9, route de Sous-Etraz
M. DI SALVO Maurizio	Muret maconné + cloture + portail	16 bis, Route de Prailles
M. BRESSOUD Claude	Piscine enterrée 8,00 x 4,00 m	8, impasse du Banset
Mme FAVRE Nadine	Clôture en piquet + grillage RAL 7016	11, route de Conches
M. SCHENKER Silvan	Garage ouvert 2 voitures	10, chemin de Rosières
M. KIENTZ Matthieu	remplacement d'un grillage par une cloture + goudronnage 2 places de parking	30A, route de Sous-Etraz
Mme BOISIER Céline	Installation d'un portillon RAL 5008	30, route de Sous-Etraz
M. DUPONT Christian	Muret + claustra	28, route de Sous-Etraz
M. ESCAFFIT Benjamin	Ajout de deux velux	5, chemin de Thenières
M. ESCAFFIT Benjamin	Création murs de soutènement	5, chemin de Thenières
BOURGOUIN Emmanuelle	Clôture + 2 portillons	59B Route du Bourg



## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 24 avril, le ramassage traditionnel des déchets de la commune a été organisé, entre 9h30 et 12h. Grâce à de nombreux bénévoles de tout âge cette collecte a été un succès avec environ 200 kg de déchet ramassés ! Merci à tous !

*Interview d'une fratrie ayant fait la collecte à Conches :*  
**Nyima** (9 ans), **Mathias** (9 ans) et **Léna** (13 ans)

**Bonjour à vous, Qu'avez-vous pensé de cette matinée de nettoyage ?**

**Nyima** : très bien

**Mathias** : c'était bien

**Léna** : pour moi c'est bien parce que l'on dépollue la planète

**Est-ce que vous trouvez ces journées d'actions importantes ? Si oui pourquoi ?**

**Nyima** : oui je trouve ça important, parce que j'ai envie d'aider la planète pour qu'elle ne soit pas trop polluée

**Mathias** : oui parce que l'on nettoie la planète, donc on la sauve.

**Léna** : oui parce qu'il faut clairement que l'on commence à dépolluer la planète.

**Qu'est-ce que vous avez trouvé comme type de déchet ? Est-ce qu'il y en avait beaucoup ?**

**Nyima** : des bouteilles, des gros déchets en plastique (sac), Il y avait aussi beaucoup de mégots.

**Mathias** : des vêtements, du plastique, des mégots, des gros déchets, des bouts de panneau. Oui, il y en avait beaucoup.

**Léna** : des mégots, sacs plastiques, canettes, vêtements, tampons (!), bouts de câble électrique, bouts de métal, bouts de plastique en tout genre, du verre, des masques et oui, il y en avait beaucoup.

**Est-ce que vous avez des idées pour que la commune soit plus propre ?**

**Nyima** : non je n'en ai pas.

**Mathias** : arrêter de jeter des déchets. Moins fabriquer de plastique. Rajouter des poubelles, pas en plastique.

**Léna** : installer plus de poubelles, faire plus de journées de nettoyage, faire un mot dans le bulletin municipal pour que les gens arrêtent de jeter par terre.

**Avez-vous aimé cette matinée de nettoyage ? Si oui pourquoi ?**

**Nyima** : oui j'ai aimé parce que j'aime la Nature et du coup ramasser les déchets ça nettoie la nature.

**Mathias** : oui j'ai adoré parce qu'on nettoie la planète et on la sauve. Si on fait ça tout le temps, les gens vont voir que l'on doit moins polluer.

**Léna** : oui comme je l'ai déjà dit. C'est utile, il faut le faire. Ramasser les déchets ce n'est pas supra-ouf !

Coup de chapeau à tous les promeneurs qui, au quotidien, ramassent les déchets, et à nos agents des services techniques qui œuvrent pour que notre commune reste propre.

**Note COVID** : Tous les participants ont gardé le masque aux différents points de rendez-vous. Ceux qui l'ont enlevé lors de la collecte étaient seuls ou faisaient partie de la même famille.



## VIE SCOLAIRE

Avec les conditions sanitaires, les projets culturels ne sont pas simples à mettre en place mais l'école, tous niveaux confondus, a participé au projet de la Grande Lessive sur le thème "Jardins Suspendus".

La créativité et les couleurs du printemps se sont révélées dans les productions des enfants.

Côté élémentaire, un projet architecture avec la CAUE d'Annecy a permis aux élèves d'imaginer une ville du futur avec de la pâte à modeler. Merci aux intervenantes pour ce projet original.





## REMANIEMENT COMPLET DES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques de la commune prennent une nouvelle dimension grâce à l'arrivée de plusieurs agents polyvalents.

Tout d'abord, **Mme Catherine VUARGNOZ**, directrice des services techniques, arrivée chez nous par voie de mutation depuis Annemasse-Agglo le 14 avril. Riche de ses nombreuses expériences, dans cette structure en tant que chargée d'opération et suivi de chantier, ainsi qu'à la ville de Thonon où elle était chargée de la maintenance des bâtiments, elle possède aussi de solides connaissances en architecture.

Ses tâches consisteront principalement à manager l'équipe des services techniques et à programmer et suivre tous les travaux qui auront lieu sur la commune (voirie, bâtiments, fleurissement, etc...). Elle remplace Emmanuel TODESCO dont le contrat est arrivé à échéance en février dernier. Merci à Bernard BULLAT, adjoint au maire, d'avoir fait le joint dans l'intervalle !

**M. Hakim HAMLA** est en poste depuis le 1er avril pour une durée de 6 mois renouvelable, il apporte un regard neuf sur la commune et s'occupe principalement des espaces verts.

**M. Frédéric QUENOT** est arrivé au mois de novembre 2020 et est en cours de titularisation. Ses compétences – notamment en ce qui concerne la maintenance des bâtiments – nous sont utiles au quotidien.

**M. Vincent LARPIN** est là depuis de nombreuses années (2002). Garant de la continuité des services, il est la mémoire des services techniques la commune, toujours au service des massongiens.

L'équipe municipale remercie chaleureusement tous les agents pour leur investissement, notamment en ce qui concerne le déneigement de l'hiver dernier, qui a été plus rigoureux que prévu !

## PETITS TRAVAUX...

Le chauffage de l'Église de Massongy était défectueux depuis plusieurs mois du fait de gaines trop anciennes et percées. Elles ont été changées, ainsi que la pompe de la chaudière.

Problème d'infiltration dans les murs de la bibliothèque et des appartements situés au 52 route de l'Église. Un déshumidificateur professionnel a été installé dans la bibliothèque, et une entreprise est intervenue sur les deux bâtiments pour supprimer l'humidité.

L'ancienne école de Sous-Etraz avait besoin de nombreux travaux. Toutes les fenêtres ont été changées et sont désormais pourvues de stores électriques. L'appartement du dessous est d'ors et déjà reloué, entre peintures neuves et nouveaux appareils sanitaires.



Restauration également du sentier piétonnier reliant la route de Praille au chemin de Brue par nos services techniques. Les écoliers et leurs parents peuvent se rendre à l'école les pieds secs.

Autre nouveauté, des distributeurs de sacs plastiques dédiés aux propriétaires de chiens. Merci donc de ne plus laisser les déjections de vos compagnons à 4 pattes sur la chaussée.

Vous en trouverez 3 sur notre centre-bourg :

- À l'actuelle mairie
- À côté de l'entrée de la bibliothèque
- Près des containers de tri de l'école

Enfin, Le très grand pin qui se trouve près de l'Église sera coupé : en effet, ses racines abîment les fondations de l'église et ses branches menacent le toit. Plantons des arbres oui, mais pas trop près des maisons !



## ET GRANDS PROJETS !

Vous l'avez constaté, les travaux pour enterrer la fibre optique ont eu lieu sur le centre-bourg, en partenariat avec le SYANE. Mise en service programmée au premier trimestre 2022.

Le marché d'entretien concernant nos voiries communale vient d'être attribué à l'entreprise COLAS. Celle-ci a d'ores et déjà fait le tour de notre commune. Nous attendons désormais ses préconisations pour programmer la restauration des voiries les plus abîmées avant l'hiver prochain.

Autre sujet d'importance, la gestion de toutes les mobilités sur notre commune.

Comment va-t-on circuler à pied, en vélo, en auto dans Massongy à l'avenir ?

C'est la question que nous avons posé aux « architectes du paysage », dont les premières idées nous ont été présentées en Conseil Municipal le 20 mai. Retour sera bien évidemment fait dans un deuxième temps aux massongienns, sans doute sous forme de réunion publique.

Dans la même veine, organisation d'une réunion publique route de Ballaison le samedi 20 mars afin d'ouvrir le débat public avec les habitants de cette route départementale. Fortement fréquentée et non sécurisée, cette voirie sera entièrement refaite en 2022.



VOS « CŒURS DE LUMIÈRE »  
ONT ÉCLAIRÉS LA NUIT...

## RETOUR SUR UN HIVER SOLIDAIRE



Vos cadeaux pour les enfants et les mamans dans le besoin ont été accueillis avec joie...

Les lutins du père-noël ont fait briller les yeux des enfants du groupe scolaire... Un grand merci à tous pour vos sourires et vos gestes de solidarité ! L'esprit de Noël a vécu grâce à vous en cet hiver passé à Massongy.



# ASSOCIATIONS



## LE PRESBYTÈRE (GPM)

Le bâtiment qui accueille aujourd'hui la mairie de Massongy était autrefois un presbytère (maison du curé de la paroisse). Il a été construit par l'abbé Jean-Pierre Duret et inauguré le 24 juin 1846. À l'origine, le presbytère était situé sur le côté de l'église (à l'emplacement du parking des écoles aujourd'hui), chemin de Brue.

En 2017, un diagnostic archéologique établi par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) sous la direction de Nicolas Biwer a permis de mettre en évidence la présence de vestiges qui peuvent être attribués à l'époque moderne (milieu du XV<sup>e</sup> siècle - fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), voire peut-être même à la fin du Moyen-Âge.

Mgr Piccard indique dans sa monographie que l'emplacement du presbytère actuel était occupé en 1558 par une maison haute appartenant aux frères François, Claude et Jean Pellicier, entre le cimetière, la voie publique et la vigne des seigneurs de Beauregard.

Cette maison avec édifice, étable, truel (pressoir), place et contamines avait été acquise par leur père, Claude Pellicier, de noble Jacques de Chosaux, vers 1530. Les restes de cette maison, déclarée en état de ruines en 1730, pourraient avoir été découverts lors des fouilles archéologiques de 2018. Il n'existe pas d'archives concernant la construction de l'ancien presbytère (chemin de Brue).



Extrait de la mappe sarde (1730)

Légende :  
2 / Église  
1 / Cimetière  
708 / Presbytère  
706 / Masure (maison en ruines) de Jacques Quisard (emplacement du presbytère actuel)  
9 / Maison, grange et cour de Joseph Quisar (Château de Quincy actuellement)

Mais quelques informations publiées dans la monographie de Mgr Piccard nous montrent que dès le 18<sup>e</sup> siècle, le bâtiment est vétuste : en 1752, l'abbé Joseph Desservettaz (curé de Massongy de 1751 à 1773) demande des réparations.

Un devis estimatif est ordonné par le Sénat de Savoie mais la municipalité refuse ce devis et les dépenses qu'il entraîne. Après un procès assez long, les travaux sont finalement exécutés.

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, le presbytère est en très mauvais état. En 1816, le curé de Massongy, l'abbé Jean-Marie Choulet, étant cloué au lit à cause de graves infirmités, le curé de Douvaine demande à l'évêque d'Annecy de lui adjoindre l'aide d'un jeune prêtre. C'est Jean-Pierre Duret, alors vicaire d'Evian, qui est choisi. Il deviendra curé de Massongy en 1818, jusqu'à son décès en 1882.

Lors de son arrivée à Massongy, l'abbé Jean-Pierre Duret ne peut loger au

presbytère en raison de son délabrement important. Il demeure donc à la cure de Douvaine et vient chaque dimanche célébrer les offices.



Abbé Jean-Pierre Duret, curé de Massongy entre 1818 et 1882

En 1822, l'abbé Duret, tour à tour maçon, menuisier, charpentier et maître d'école, reconstruit la toiture et les plafonds de la cure. Il restaure ensuite complètement l'église et fait élever un mur de clôture autour du cimetière. En 1834, il ouvre une école de filles dans un vieux poulailler dépendant de la cure et l'année suivante il fait construire la première école de garçons devant l'église (bibliothèque actuelle). Malgré quelques travaux de fortune, l'état du vieux presbytère est proche de la ruine, aussi l'abbé Duret offre-t-il au conseil municipal de le construire à neuf. Le 30 septembre 1838, le conseil municipal dirigé par le syndic (maire) Pierre Druz se réunit pour étudier sa proposition. L'emplacement choisi est une chénevière (champ de chanvre qui sert à fabriquer du tissu) que ledit Pierre Druz, propriétaire, accepte de céder à cette fin.

Eugène Mollet, ingénieur du génie civil pour la province du Chablais, est chargé d'étudier le projet. Il se rend en personne sur les lieux le 7 novembre 1838, visite le vieux bâtiment et conclut à son extrême délabrement et à la nécessité d'en reconstruire un nouveau.

Dans son rapport on peut lire :

« Pour obtenir un presbytère plus commode, il faudrait raser entièrement celui actuel pour le reconstruire d'après un autre plan ...»

Dans la délibération du 17 janvier 1839 « Le Conseil de commune accepte l'offre du Révérend Duret de construire un nouveau presbytère à deux étages, chacun de cinq pièces, et des caves dans une partie du dessous, avec une petite grange et son écurie, et de se départir en faveur de la Commune, de 1 466 francs qui lui sont dûs pour l'établissement des écoles, qui, alors appartiendront à la commune, le tout pour la somme de 6 750 francs et les matériaux du vieux presbytère, sans autres frais pour la commune, que les corvées pour le transport des matériaux, et trois ouvriers-manœuvres par jour ...».

Sept années ont été nécessaires à l'abbé Duret, aidé par trois manœuvres en partie salariés de la commune, pour construire cette bâtisse monumentale.

Le nouveau presbytère a été inauguré le 24 juin 1846.



Église et presbytère dans les années 1950



Abri de jardin avant sa démolition en 1997

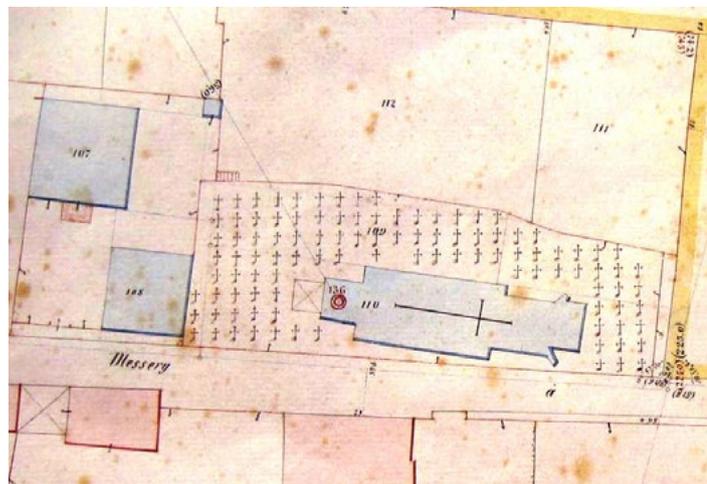
Il existait autrefois un petit abri de jardin, sous lequel se trouvait une grotte (avec une statue de la Vierge à l'intérieur), le tout donnait dans le grand jardin du curé. On l'aperçoit ici, dans les années 1950.

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat entre en vigueur en 1905. Le presbytère tout comme les murs de l'église tombe dans le domaine public. La municipalité, dorénavant propriétaire de la bâtisse, prendra en charge le crépissage des murs du presbytère.

Délibération municipale du 17 juin 1923 : La surface des murs soit 60 m<sup>2</sup>, devront être « crépi en mortier rustique avec de la chaux lourde supérieure »

Délibération municipale du 29 juin 1924 : « le conseil municipal approuve la proposition de crépir d'urgence les murs du presbytère qui ont été décrépis et qui laissent passer la pluie, ce qui contribue à détériorer les tapisseries et les plafonds à l'intérieur. »

C'est Alexandre Orelli, entrepreneur de maçonnerie à Massongy qui est désigné adjudicataire de ces travaux qui seront effectués en 1924.



Le quartier de l'église en 1881 (extrait du cadastre)

Légende :

- |  |  |
|--|--|
| 107 / Presbytère                             | 109 / Cimetière                          |
| 108 / Ecole des garçons (construite en 1835) | 111 / Emplacement de l'ancien presbytère |
| 110 / Eglise                                 | 112 / Jardin du curé                     |



Salle de catéchisme en 2012

Plusieurs générations de jeunes massongiens ont suivi les cours de catéchisme dans une pièce du rez de chaussée de cette bâtisse. On y accédait par un escalier extérieur.

L'abbé François Trabichet, curé de Massongy entre 1978 et 1987, sera le dernier prêtre résidant dans le presbytère. Il vivait alors avec son aide, mademoiselle Séraphine Boisier. Plusieurs locataires ont occupé les lieux les années suivantes. La paroisse disposera de nouveau des locaux à compter du 2 juillet 1990 (délibération conseil municipal juin 1990).

## LE MOT DU MAIRE

À la veille de l'installation de votre équipe municipale dans ses nouveaux locaux, je prends la plume afin de terminer une histoire qui a commencé – vous le constatez – il y a fort longtemps.

En 2001, Mme Madeleine Masson arrive à la tête de la commune pour un deuxième mandat. Elle en fera trois en tant que Maire de la commune et sera présente plus de 20 ans auprès des massongiens. Son équipe avait envisagé une restauration du presbytère, pour en faire un espace sportif et culturel, associé au transfert de la bibliothèque. Le projet comprenait une annexe qui aurait été située face ouest du bâtiment. L'intérieur du presbytère aurait été vidé au profit de grands espaces.

En 2014, François Roullard et son équipe remporte les élections, le projet est remanié pour accueillir les services administratifs de la mairie, l'annexe change de place et de forme, et l'intérieur du bâtiment conserve désormais la majeure partie de l'existant. Le PLU étant invalidé en 2015, le maire se retrouve confronté à un problème de zonage et son projet ne pourra démarrer qu'en juillet 2018.

En 2020, les travaux ont débuté depuis plus d'un an et nous reprenons le chantier en phase d'achèvement des travaux, avec cette volonté affirmée de regrouper les services administratifs et culturels sur le centre historique du village.

En 1991 « l'idée de transférer la mairie dans le presbytère pour regrouper dans le même périmètre les services communaux » a été évoquée au sein du Conseil municipal. La population sera sondée et les participants au sondage se prononceront majoritairement défavorable au projet. En mars 1995, « les locaux vétustes du presbytère ne [convenant] plus aux activités paroissiales », le conseil municipal met à disposition le rez-de-chaussée de la maison des Sœurs (derrière l'église) pour les besoins de la paroisse. Un accord amiable passé le 30 novembre 1998 entre le conseil paroissial et la municipalité laisse à cette dernière l'entière disposition de la bâtisse.

Pour prévenir la dégradation du presbytère, des travaux de réfection de la toiture sont réalisés dans les années 1990 par les entreprises Détraz/Jacquier et Favre & Simon. Le coût de ces travaux s'élève à 130 582 Francs TTC. Le Conseil Général de Haute-Savoie alloue une subvention de 42 850 Francs.

En 1999, le conseil municipal suggère qu'un groupe de travail doit être constitué pour examiner les différentes possibilités d'aménagements. Cependant, le bâtiment restera totalement inoccupé pendant plus d'une décennie. Les portes et fenêtres seront murées pour des raisons de sécurité.

Des modifications sont apportées, dans la marge de nos possibilités : un espace de repos pour le personnel est rajouté, une cloison mobile est supprimée et la salle du conseil et des mariages est réagencée. Plus important pour les usagers, une salle internet est intégrée en face du bureau d'accueil : elle sera accessible à tous les massongiens qui pourront trouver de l'aide auprès d'un conseiller numérique.

Le chantier rencontre actuellement des retards dans l'achèvement des travaux, car nombre d'ouvriers sont absents pour cause COVID. Pour les mêmes raisons, certaines matières premières sont en rupture de stock, ou hors de prix.

Nous espérons pouvoir vous accueillir tous et toutes en septembre dans votre mairie.

## GRUPE PATRIMOINE DE MASSONGY

Vous souhaitez en savoir davantage sur l'histoire de votre village ? Le Groupe Patrimoine de Massongy a réédité il y a quelques années la monographie de Mgr Piccard Massongy près Douvaine, enrichi des légendes du Bas-Chablais.

L'ouvrage est proposé au prix de 20 euros.

Contacts : Noëlle Demierre 07 88 48 85 15  
Michaël Douvègeant 06 60 38 00 89  
patrimoine.massongy@orange.fr

# PRIX ROSINE PERRIER



À (É)LIRE  
DANS VOTRE  
BIBLIOTHÈQUE

## LA VIE À LA BIBLIOTHÈQUE

### LE PRIX ROSINE PERRIER

La bibliothèque participe comme les années précédentes à un prix littéraire :

#### le prix Rosine Perrier.

Rosine Perrier (1920-2020) était une femme de lettres : enseignante, poétesse, écrivaine, peintre et une femme de conviction : résistante. Historienne sur la Résistance, elle fonde un musée à Villargondran proposant aux visiteurs une exposition sur la Déportation et le maquis en Maurienne de 1940 à 1945.

Le prix littéraire Rosine Perrier récompense une œuvre de fiction française ou de langue francophone inscrite dans un territoire et s'adresse aux lecteurs adultes.

La sélection des 12 livres est élaborée par un comité constitué de la bibliothèque départementale Biblio Savoie, des bibliothèques de haute Savoie et de Savoie en partenariat avec l'association le Colporteur de la Tour en Maurienne et la commune d'Hermillon.

Ce sont les lecteurs de plus de 200 bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie dont Massongy qui désigneront le livre lauréat.

*Participez à ce jury littéraire !*

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes libre : pas d'inscription, pas d'obligation de lire un minimum de livres. Selon votre temps, votre envie, vous lisez et pour cela, vous avez jusqu'au 14 septembre prochain, date de remise des votes, ça laisse du temps !!!

Après lecture d'un livre, si vous l'avez aimé un peu, beaucoup, passionnément, ou pas du tout, vous remplissez le bulletin de vote et le remettez à la bibliothécaire. C'est tout !

Vous pouvez en lire un deuxième si le voyage littéraire vous a plu et éventuellement poursuivre l'aventure. La remise des prix aura lieu le 9 octobre 2021 au salon du livre d'Hermillon.

### CONTACT HORAIRES

massongybiblio@aol.fr  
04 50 35 81 96

Route de l'Église

Ouvert le mardi de 16h à 18h  
(en période scolaire)  
Mercredi de 16h à 18h  
Samedi de 10h à 12h

### 6 OUVRAGES SONT À VOTRE DISPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE >>>

CAROLINE AUDIBERT

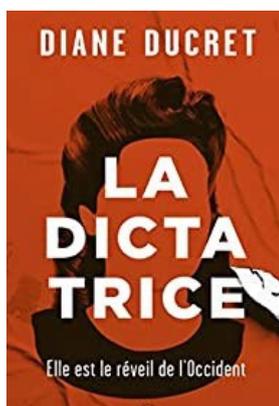
NÉS DE LA NUIT



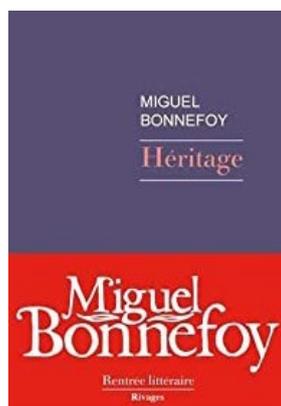
NÉS DE LA NUIT  
de Caroline Audibert



LE CHANT DES GALAHS  
de Pascal Vatinel



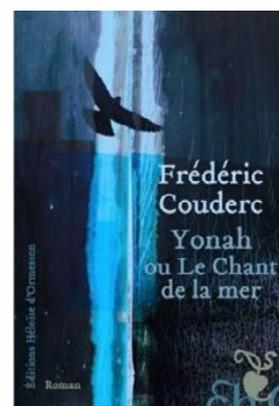
**LA DICTATRICE**  
de Diane Ducret



**HÉRITAGE**  
de Miguel Bonnefoy



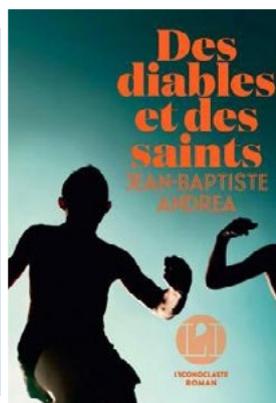
**QUE SUR TOI SE LAMENTE LE TIGRE**  
d'Emilienne Malfatto



**YONAH OU LE CHANT DE LA MER**  
de Frédéric Couderc

## C'EST LE TEMPS DU JARDINAGE

Vous trouverez à la bibliothèque des documentaires, des brochures, des livres pour les jardiniers confirmés ou amateurs. Découvrez également toutes nos nouveautés 2021 dans les rayons adultes et fiction jeunesse.



## UN ROMAN CHARGÉ D'ÉMOTIONS FORTES

Des diables et des saints de Jean-Baptiste Andréa. Ce roman évoque l'enfance abîmée d'un pianiste dans un orphelinat.

## À VOS AGENDAS : PROCHAINE ANIMATION

*(Sous réserve de la mise en place de nouvelles mesures sanitaires)*

### Exposition sur les années 50/60

Dans un décor résolument original et artistique, revivez l'esprit des années 50 et 60.

Nous mettrons à votre disposition des documentaires, des romans primés et des films français réalisés durant cette période ainsi que de nombreux CD des chanteurs de cette époque.

Animation destinée à toutes générations confondues, pour un petit bond dans le temps.  
Direction : ces années-là !



## L'ÉQUIPE S'AGRANDIT !

Deux bénévoles sont venues rejoindre l'équipe, nous souhaitons la bienvenue à Géraldine Pipien et Muriel Shenker.  
La bibliothèque reste ouverte malgré le confinement.

## CATALOGAGE EN LIGNE

L'informatisation de la bibliothèque est en cours de réalisation. La banque de données qui permettra le catalogage en ligne est quasiment constituée sous la houlette de Léonie Laborderie. Les bénévoles seront en formation le 3 mai prochain.



# PARLE, JE T'ÉCOUTE !

## ASSOCIATION CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

### QUI SOMMES-NOUS ?

L'association « Parle, je t'écoute » a été fondée en 2019 dans le but de lutter contre les violences psychologiques faites à l'école.

Notre collectif regroupe des membres sensibles à cette cause, solidaires et désireuses d'apporter des solutions là où il peut être difficile d'en trouver.

Nous souhaitons, à travers cette association, offrir un espace de parole, de soutien et de solidarité collective.

### NOS ACTIONS : PRÉVENIR

Lutter contre le harcèlement scolaire dans le cadre d'interventions diverses : dans les écoles, organisation de conférences et de réunions sur différents thèmes liés au harcèlement scolaire.

### ACCOMPAGNER

Offrir un accueil bienveillant sans jugement et dans la confiance. Ecouter, accompagner et soutenir les enfants victimes ainsi que leurs proches.

### FINANCER

Les fonds récoltés sont dévolus au soutien financier des familles en situation précaire et les aident à pouvoir entrer dans le processus de suivi et de défense de leur enfant.

### INFORMER

Orienter les victimes et leur entourage vers des professionnels qui puissent les aider dans les différentes démarches à entreprendre.

### NOUS CONTACTER

033 78 78 14 571 - info@parlejetecoute.fr  
35 Rue du Centre 74 140 Douvaine France

# ÉCOLE DE MUSIQUE

## UN PREMIER BILAN POSITIF !

Cette année, malgré la situation sanitaire, qui a nécessité la diffusion de certains cours via l'écran d'un ordinateur, le bilan reste très positif : les professeurs de piano, de guitare et de batterie sont ravis de cette année d'apprentissage et réfléchissent à une audition pour les fêtes de fin d'année...

Ils nous annoncent deux dates pour les inscriptions / réinscriptions de l'année 2021 - 2022 :

- Samedi 19 Juin 2021

- Samedi 26 juin 2021

Sous le préau de la mairie de 14H00 à 16H00.

Merci à eux pour leur investissement tout au long de cette année écoulée.



# LES BOUCHONS 74

L'association « les bouchons 74 » est une association départementale de la Haute-Savoie.

Cette association recycle les bouchons plastiques, liège et faux-liège dans le but de venir en aide aux personnes en situation de handicap (achats de fauteuils, aménagement de voiture et de maison, matériel handisport, etc...)

Et recycler, c'est aussi un geste pour la sauvegarde de notre environnement !

Vous pouvez déposer vos bouchons aux heures d'ouverture de la mairie (bidon noir à l'entrée), les donner à vos enfants pour qu'ils les déposent à l'école, ou les emmener lors d'une course au « Brin d'Ici ».

**Un contenant est disponible également chez  
Mr Georges PAROISSE,  
9 chemin de rosières à Massongy.**

Un grand merci pour votre participation !



## MANGER BON, MANGER BIO, MANGER LOCAL !

C'est la promesse tenue par l'AMAP « **les Paniers du Chablais** ». Depuis 14 ans déjà, cette association soutient des agriculteurs locaux et fournit des aliments de qualité à ses adhérents. Même pendant le confinement, les livraisons se sont poursuivies dans le strict respect des règles sanitaires.

Le principe est simple : **un contrat annuel** entre adhérents et producteurs. Pour l'adhérent, des produits commandés à l'avance et récupérés chaque semaine (ou quinzaine) ; pour le producteur, un revenu garanti.

**L'offre est très variée** : légumes, pains, poissons du lac, farines, œufs, produits laitiers de vache ou de chèvre ainsi que plus ponctuellement de la viande, des jus de fruits, des escargots...

Les livraisons ont lieu à Thonon (lycée des 3 vallées).

Un covoiturage à lieu depuis Massongy si vous ne souhaitez pas vous déplacer chaque semaine. Le **covoiturage** permet de limiter les trajets de chacun.

**Soutenez les producteurs locaux :  
adhérez vous aussi !**

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur notre site Internet :  
[lespaniersduchablais.fr](http://lespaniersduchablais.fr)

## UN PETIT MOT DE LA TEM ET UN PETIT BILAN

Malgré les restrictions en tous genres, la TEM s'est adaptée. Cette année, l'argent récolté va une fois de plus permettre de financer les projets scolaires de demain.

L'ouverture de certaines animations, comme la vente des sapins de Noël ou la commande de chocolats pour Pâques, à l'ensemble du village, a offert aux massongiens la possibilité d'aider notre école dans ses projets éducatifs.

Nous avons innové, afin de proposer des animations diverses et variées et de satisfaire les envies de chacun ! C'est donc ainsi que notre premier concours « moustaches et barbes » est arrivé. Ouvert aux familles des enfants scolarisés, ces derniers ont joué le rôle de jury en votant au sein de l'école. Nous félicitons à nouveau notre grand gagnant Camille Biguet Petit Jean !

La TEM a ensuite trouvé des partenariats avec les acteurs locaux. Il nous a semblé évident de donner un

coup de pouce aux artisans et producteurs les plus proches, fragilisés par la crise sanitaire. « On sème », « Le brin d'ici », pour ne citer qu'eux. Nous les remercions chaleureusement d'avoir joué le jeu !

Tous ces efforts seraient vains sans les acteurs principaux : vous ! Parents et habitants de Massongy, vous vous êtes montrés toujours enjoués aux ventes et animations proposées, alors merci à tous et à très vite pour un autre concours (entre autres) !

Et la rentrée prochaine ?

Au mois de septembre, aura lieu notre assemblée générale, afin d'organiser les prochaines animations et l'élection du nouveau bureau : **on vous y attend nombreux !**

N'oubliez pas, nous sommes sur Facebook, pour suivre nos animations et nos événements.



# SANTÉ & SOCIAL



## LE CCAS

Le CCAS s'est réuni au mois de mars pour voter le budget pour cette nouvelle année et réfléchir aux différentes actions à mener, sous couvert de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous espérons des événements plus nombreux cette année. Les opérations Silver-fourchette, récréa-lien et la nuit et belle (détaillées ci-dessous) ont déjà eu lieu.

## SILVER FOURCHETTE

En partenariat avec l'association « Silver-Fourchette », une opération pour les plus de 60 ans a été menée. Cette opération a proposé de mettre en place gratuitement la livraison d'un panier de légumes à destination des seniors, dans le but de leur fournir un kit « atelier cuisine » à réaliser chez eux.

L'idée, à travers cette action qui vient rompre avec l'isolement, est de leur faire bénéficier de messages de prévention santé, relatifs à l'alimentation après 60 ans.

Le 24 mars 2021, ce sont 11 binômes, inscrits à l'atelier, qui sont venus retirer leurs ingrédients sous le préau de la mairie pour pouvoir confectionner les recettes à leur domicile.

Le CCAS remercie tous les participants et cette belle association ! Et pour vous mettre l'eau à la bouche, voici quelques photos des réalisations de nos participants.

Nous envisageons pour la suite l'organisation de :

- Un après-midi jeux pour toutes les générations de massongiens. Pétanque, dames, échecs, mais aussi ateliers foot et multisports, il y en aura pour tous les goûts !
- Un goûter pour retrouver nos aînés autour du verre de l'amitié.
- Des bourses d'échanges et autres ateliers, etc.

Les dates vous seront communiquées dès que possible, suivant les annonces gouvernementales.





## RÉCRÉA-LIENS

Durant la même période un questionnaire, baptisé « **récréa-lien** », a été distribué aux personnes de plus de 60 ans.

### Le but :

Récréer du lien social au travers d'actions collectives... Grace à ce questionnaire nous allons orienter et organiser au mieux les animations et activités de demain. De nombreux massongiens ont joué le jeu et ont répondu !

Nous vous proposons ici un bilan des activités choisies, dans l'ordre des préférences, ainsi que les suggestions apportées.

### 1. Les sorties (40 %)

- En bus à la journée
- Balade à pied
- Sortie culturelle

### 2. Les rencontres (32 %)

- Autour d'un Jeu, d'une boisson,
- Sous forme de bal, Rock, Musette

### 3. Les ateliers (20 %)

- Informatique, Cuisine, Bricolage

### 4. Les suggestions (8 %)

- Atelier photo, dessin, peinture
- Cours danse, Yoga
- Jardinage, taille, arrangements floraux

- Marche rapide
- Bourses d'échange de graine, de pratique du jardinage de recette de cuisine (*Liste non exhaustive*)

Des personnes se sont également manifesté pour organiser des événements :

- Conférence sur le diabète et le sucre
- Sortie en âne dans le but de transmettre les valeurs du respect animal.

Si comme elles, vous souhaitez partager un savoir ou une passion, n'hésitez pas à vous faire connaître en appelant la mairie aux horaires d'ouverture. Laissez votre message à l'attention du CCAS.

Pour remercier les participants, 14 de ces questionnaires ont été tirés au sort, avec à la clé de très jolis lots.

### LOTS OFFERTS :

- CGN = 2 cartes journalières
- Intermarché = 1 robot pâtissier
- Carrefour Market = 1 appareil à fondu
- Pharmacie du Léman = 1 panier surprise
- Les Briconautes = 1 théière
- Le brin d'ici = 1 bon d'achat
- Fleur attitude = 3 compositions florales
- Marie Blachère = 5 bons pour une tarte
- Crédit Agricole = Sacs, stylos et jeux de cartes

**Nous remercions chaleureusement les commerçants pour leur générosité !**

# RÉFORME DE LA CAF SUR LES PENSIONS ALIMENTAIRES

Le Service public des pensions alimentaires est étendu, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, à tous les parents séparés ou en cours de séparation qui le souhaitent.

L'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa) peut collecter tous les mois la pension alimentaire auprès du parent débiteur pour la reverser directement au parent bénéficiaire.

Ce nouveau service d'intermédiation financière est désormais possible à la demande de l'un ou des deux parents, au-delà des seules situations d'impayés.

Quels avantages ?

- prévenir et éviter des tensions ou conflits entre les ex-conjoints ;
- faciliter l'éducation et le développement des enfants ;
- sécuriser le versement de la pension alimentaire, réduire le risque d'impayés et récupérer plus rapidement les impayés.

Renseignements disponibles sur [pension-alimentaire.caf.fr](http://pension-alimentaire.caf.fr)

# DIVERS



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

## RECENSEMENT JEUNE CITOYEN

**VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?  
FAITES-VOUS RECENSER !**

L'attestation de recensement est obligatoire dans beaucoup de domaines : Inscription à des concours, inscription à l'examen du permis de conduire ou encore pour participer à la journée Défense et Citoyenneté.

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous rendre à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vous êtes de nationalité française, vous devez vous faire recenser entre la date de votre anniversaire des 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Si un jeune est devenu français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de nationalité française.

Vous devez apporter avec vous les pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité du jeune,
- Le livret de famille des parents,
- La carte nationale d'identité du parent qui éventuellement effectue la démarche pour l'enfant,
- Le certificat de nationalité, si acquisition de la nationalité française,
- Un justificatif de domicile,
- La copie de la pièce d'identité étrangère (ou du passeport étranger) en cas de double nationalité

**Une attestation de recensement sera délivrée  
lors de l'inscription en Mairie.**

**Les jeunes recensés seront ensuite  
convoqués à la journée obligatoire  
de défense et citoyenneté (JDC).**

**Elle s'impose à tous les citoyens français,  
femmes et hommes avant l'âge de 18 ans.**



## VERSOO, LE RECYCLAGE DES MASQUES À USAGE UNIQUE

Vous trouverez dans votre mairie et à la bibliothèque ces drôles de boîtes en carton...

Leur usage est simple : elles sont destinées à recevoir vos masques à usage unique usagés, pour les envoyer dans une usine qui en fera des granulés de polypropylène, matières premières pour la production d'objets en plastique (usine située en France).

Un geste facile et utile pour participer au grand cycle du recyclage !

Une boîte est également à disposition des maitresses et des enfants à l'école de Massongy.

# THONON agglomération



## THONON AGGLOMÉRATION À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

### TRANSPORTS

- 4,7 millions de voyageurs par an (Bus urbains, interurbains et transfrontaliers, navettes lacustres transfrontalières)
- 5 300 élèves transportés par jour

### ACCUEIL ET INFORMATION

- 2 700 personnes accueillies par an (Antennes de Ballaison et de Perrignier)
- 31 000 appels par an
- 2 000 jeunes accueillis par an au Bureau Information Jeunesse (Thonon, Douvaine, Bons-en-Chablais).
- 10 000 personnes accueillies par an à l'Antenne de Justice et du Droit (Thonon)
- 36 000 visiteurs par an sur [thononagglomeration.ch](http://thononagglomeration.ch)

### CITOYENNETÉ

- Contrat de ville renforcé
- Adultes-relais au sein des quartiers

### SERVICES À LA PERSONNE

- 400 bénéficiaires de l'aide à domicile par an
- 39 000 repas livrés par an
- 500 familles accueillies par an dans les structures de la petite enfance et au centre de loisirs

### CULTURE

- Soutien à la Maison des Arts du Léman
- Résidence d'artistes
- Réseau des bibliothèques

### DÉCHETS

- 50 000 tonnes de déchets collectés par an (ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries)
- 4 déchetteries intercommunales (320 000 passages par an)
- Ouverture de la nouvelle déchetterie de Bons-en-Chablais en mars 2021

### ÉCONOMIE - TOURISME

- 6 000 entreprises
- 46 000 emplois
- 16 zones d'activités économiques intercommunales

### EAU ET ASSAINISSEMENT

- 5,4 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable consommés par an
- 714 km de réseau des eaux usées

### HABITAT

- 12 million d'Euros investis d'ici à 2026 pour le logement social et la rénovation énergétique des logements

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 12 000 m<sup>2</sup> à disposition des clubs, des scolaires et des particuliers :  
Gymnases (Margencel, Douvaine, et Bon-en-Chablais)  
Bases nautiques (Sciez et Thonon)



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



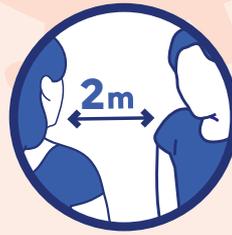
Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou  
en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres ne  
peut pas être respectée



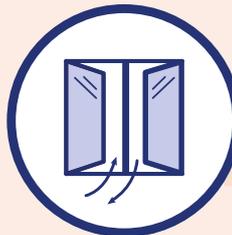
Respecter une distance  
d'au moins deux mètres avec les  
autres



Limitier au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent  
possible, au minimum quelques  
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)